



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	14	2

**OBJET : 12-3 - BUDGET PRIMITIF 2017 -
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

40217

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 23 FEV. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 28 FEV. 2017

Pour le Maire,



La Directrice des Affaires Générales
du Juridique et du Contentieux

L. MALHERBE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 16 février 2017

Le jeudi 16 février 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 09/02/17, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, M. Bernard MONIER, M. Gérard LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Eric PAUGET à M. Jean LEONETTI
M. Audouin RAMBAUD à M. Patrice COLOMB
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO
M. Jacques BARTOLETTI à Mme Alexia MISSANA
M. Hassan EL JAZOULI à M. Yves DAHAN
Mme Vanessa LELLOUCHE à M. Jacques GENTE
M. Mickael URBANI à M. Eric DUPLAY
M. Matthieu GILLI à Mme Jacqueline BOUFFIER
Mme Agnès GAILLOT à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
M. Lionel TIVOLI à M. Marc GERIOS
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : Mme Rachel DESBORDES, Mme Anne CHEVALIER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) :

La loi fait obligation aux Services Publics Industriels et Commerciaux d'assurer, par une comptabilité autonome, leur équilibre financier.

En conséquence, après avoir soumis au vote le Budget Primitif de la Commune, il est proposé l'examen du projet de Budget Primitif du Service Assainissement, dressé pour 2017 dans le respect de l'article L. 2224-1 du Code général des Collectivités territoriales relatif à l'équilibre budgétaire. Il est proposé de voter chapitre par chapitre, suivant l'annexe jointe à la présente.

CONSIDERANT que les sections d'investissement et de fonctionnement s'équilibrent en dépenses et en recettes,

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APRÈS avoir examiné, chapitre par chapitre, ce document budgétaire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

À la majorité par 40 voix POUR sur 47 (7 CONTRE : M. CORNEC, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS),

- **PROCEDE** au vote chapitre par chapitre suivant le détail ci-annexé ;

- **ADOpte** le Budget Primitif 2017 du Service Assainissement ;

- **ARRETE** ainsi qu'il suit la balance générale du budget :

DEPENSES	Mouvements budgétaires	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
SECTION D'INVESTISSEMENT	6 290 000	5 327 000	963 000
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 960 000	5 180 000	1 780 000
TOTAL	13 250 000	10 507 000	2 743 000

12-3 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

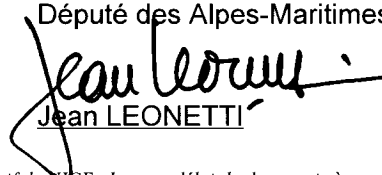
Commission(s) :

RECETTES	Mouvements Budgétaires	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
SECTION D'INVESTISSEMENT	6 290 000	4 210 000	2 080 000
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 960 000	6 297 000	663 000
TOTAL	13 250 000	10 507 000	2 743 000

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.12-3 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Date de transmission de l'acte : 28/02/2017**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/02/2017**Numéro de l'acte :** DCM402b-17 ([voir l'acte associé](#))**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20170223-DCM402b-17-BF**Date de décision :** 23/02/2017**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR**Nature de l'acte :** Documents budgétaires et financiers**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires